



«ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE»

Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 7, n° 10, novembre 2018

Dans les nouvelles...

Bonjour,

C'est sous la grisaille et la pluie du mois de novembre que je vous écris ces quelques mots... Un vrai temps d'automne.

Casiers postaux

Les associations de familles devraient consulter la page des casiers postaux de la FAFQ. Plusieurs associations ont des lettres ou des bulletins, ou les deux, qui s'empilent dans leur case. Un bon moyen pour savoir si vous en avez, consulter la page suivante : <http://fafq.org/casiers-postales-des-associations>

Si vous en avez et que vous voulez les récupérer, envoyez-moi un courriel à yboisvert@fafq.org

* * * * *

Semaine nationale de la généalogie

Du 17 au 24 novembre, c'est la semaine nationale de la généalogie. Consulter le site pour voir les activités à venir : <http://www.semainegenealogie.com/repertoire-des-activites>

Bon retour!

Nous souhaitons un bon retour à l'Association des familles Pépin, Lachance et Laforce parmi nous.

Découverte historique

Les premières fortifications de Québec ont été retrouvées par des archéologues qui ont creusé le sol derrière la chapelle de la rue Sainte-Ursule, dans le Vieux-Québec. C'est le chantier d'une résidence qui a permis cette découverte datant de 1693 dans le Vieux-Québec. Cette palissade de bois, que les Français ont construite pour se défendre des Anglais, est dans un très bon état, ce qui ajoute à l'intérêt autour de la découverte.



Photo : Ministère de la Culture

Les fortifications découvertes derrière la chapelle de la rue Sainte-Ursule, dans le Vieux-Québec, datent de 1693.

Les experts du ministère de la Culture insistent sur la nécessité d'agir vite, avant le gel au sol, pour extraire ce vestige et le conserver. Découvert il y a tout juste deux semaines, son extraction et son traitement afin qu'il soit conservé prendra au minimum deux ans. Une section de 6,4 mètres de long sera extraite du sol, ce qui représente 66% des vestiges découverts. Ce vestige serait unique en Amérique du Nord.

Tiré de : Le Soleil, 6 novembre 2018



Réflexion en vue d'un prochain salon des associations de familles

À notre dernière assemblée générale, tenue le 14 avril 2018, nous avons discuté du projet de tenir notre Salon 2018 dans le cadre de celui de la FADOQ 50 ans+, *Régions de Québec et Chaudière-Appalaches*. Ce projet s'est réalisé du 28 au 30 septembre derniers. D'ici à notre prochaine assemblée générale, il va falloir se faire une tête sur ce que nous entendons faire en 2019.

En avril dernier, il avait également été question de consacrer une partie du surplus réalisé en 2017 à notre promotion, soit 5 000\$, en devenant un partenaire majeur de la FADOQ pour le salon 2018, ce qui fut également fait. Cela apparaissait important parce que, d'une part, la FAFQ participait pour la première fois à ce salon de la FADOQ et que, d'autre part, des associations réclamaient depuis des années un plus grand effort pour améliorer leur visibilité. Cette décision ne valait cependant que pour 2018, nos moyens financiers ne permettant pas nécessairement de reprendre la même initiative au cours des années suivantes.

Il avait également été soulevé que notre investissement, autant pour notre promotion que pour le salon lui-même, ne pourrait guère être rentable si nous nous limitons à ce seul salon 2018, sans répéter l'expérience de nouveau. À moins que la prochaine assemblée générale ne revienne sur cette position, nous devons par conséquent préparer notre participation au prochain salon à tenir dans le cadre de celui de la FADOQ 50ans+, *Régions de Québec et Chaudière-Appalaches*, prévu pour les 27-28 et 29 septembre 2019.

Les commentaires recueillis durant le salon, auprès des bénévoles de nos associations présentes, revêtent ici beaucoup d'importance. Il nous faudra en effet revenir sur ce qui n'était pas entièrement satisfaisant pour préciser les améliorations à négocier. Nous devons de la même manière tenir compte des suggestions que nous avons reçues et tirer parti de certains succès réalisés au cours du salon.

Le principal point soulevé en termes d'insatisfaction a trait au fait que notre section, constituée de 41 kiosques, était un peu à l'écart et que nous étions en quelque sorte fermés sur nous-mêmes. Prenons les deux points séparément. Sur le premier, il faut d'abord souligner que les kiosques situés le plus près du corridor central ont été quelque peu dérangés par le niveau élevé du bruit qui y régnait. Ceux qui se sont sentis à l'écart ont sans doute bénéficié sur ce plan d'un avantage qu'ils n'ont pas eu l'occasion de réaliser, sans oublier que les kiosques plus commerciaux présents dans le reste du salon se louaient deux fois et demi le prix des nôtres et ce, à cause de l'arrangement que nous avons conclu avec la FADOQ. Il

faut par ailleurs avoir circulé dans les autres corridors du salon pour comprendre que le très grand nombre de personnes en constante circulation et le niveau de bruit occasionné par celle-ci ne peuvent rendre facile une discussion sérieuse sur notre patrimoine familial et notre histoire avec les visiteurs à nos kiosques. Sur le second point, ce sentiment d'être refermés sur nous-mêmes, nous avons reçu d'excellentes suggestions pour améliorer les moyens de faire connaître la zone que nous occupons, son accès et, de manière générale, l'achalandage dont nous pouvons bénéficier.

Parmi les points les plus positifs, notons que 34 des commentaires obtenus ont trait à la richesse ou à la beauté des échanges réalisés au cours du salon. Celui-ci apparaît à plusieurs comme une belle expérience ou une expérience de grand intérêt pour une majorité des participants, ce qui ne veut pas dire que quelques-uns ne soient pas restés sur leur faim.

Nous avons quelques kiosques que nous pourrions qualifier d'intérêt général et qui n'étaient pas occupés par une ou deux associations de familles; il y en avait un pour la Société de généalogie de Québec, un pour la Société d'Histoire des Filles du Roy, un autre pour le projet ADN-Québec et enfin, un dernier pour souligner la Fête des Normands le 29 septembre (la Saint-Michel). Ce dernier kiosque permettait de rappeler la présence au Québec de nombreux descendants des ancêtres venus de la province de Normandie au temps de la Nouvelle-France.

Nous avons constaté, sans doute même davantage qu'à d'autres salons tenus antérieurement, qu'il est difficile d'intéresser tous les visiteurs avec seulement 35 ou 40 associations de familles, une goutte d'eau par comparaison à l'ensemble des noms de famille présents au Québec. Sans perdre de vue que le salon se réalise d'abord dans le but de donner de la visibilité aux associations de familles, nous devons continuer de nous appuyer sur la présence de quelques kiosques d'intérêt général pour assurer la popularité de notre salon. Celui sur les Normands, qui a été visité sans interruption durant tout le salon, nous a permis de comprendre qu'il y aurait un intérêt à disposer d'un kiosque traitant des origines de tous nos ancêtres, de façon à rejoindre un peu tout le monde.

Voilà où nous en sommes sur le sujet. N'hésitez pas à nous écrire à president@fafq.org pour enrichir la réflexion amorcée dans ce texte.

Michel Bérubé
Président



Mon cheminement avec les tests d'ADN (1^{re} partie)

L arrive que certaines associations se demandent si elles ont un intérêt à investir dans ce genre de tests pour en apprendre plus sur le passé de leurs ancêtres. Je ne suis pas convaincu que ce soit nécessaire pour tout le monde. En même temps, les tests peuvent toujours nous en apprendre un peu et parfois, beaucoup. Par exemple, ce n'est pas parce que votre ancêtre provenait de Bordeaux ou de La Rochelle que ses racines y étaient très profondes; vous pouvez très bien découvrir que ces racines-là sont plus typiques de l'Alsace, de la Suisse ou même d'Europe central. De mon côté, j'ai beaucoup retiré de mon expérience. C'est pourquoi je veux tenter de vous la décrire en détails au cours des deux ou trois prochains numéros, en espérant que cela puisse en aider d'autres à se faire une opinion bien fondée.

J'ai passé un premier test portant sur mon ADN-Y il y a déjà un certain temps, en fait à l'automne 2009; ce test portait sur 37 marqueurs. J'en ai « acheté » plusieurs autres depuis pour en savoir plus, non seulement sur l'ADN-Y, passant à 67 marqueurs puis à 111 marqueurs, lequel j'ai hérité de mon ascendance paternelle, mais aussi sur l'ADN mitochondrial provenant de mon ascendance maternelle et sur l'ADN *autosomal* qui reflète un mélange de ce que je retire de l'ensemble de mes ancêtres. Le dernier test que j'ai passé, le BIG-Y 500, remonte à novembre 2017.

Au moment du 1^{er} test de 2009, je cherchais surtout à savoir si le nom Bérubé provenait vraiment du Danelag (désigné en anglais comme le Danelaw), cette région du nord de l'Angleterre dominé par les Scandinaves au Moyen-âge, du moins avant l'invasion normande de 1066. Nous avons obtenu une information en ce sens d'un universitaire suédois. Par une étrange coïncidence, les résultats au test de 2017 viennent de nous révéler que les Bérubé ont un ancêtre commun avec les Carl-

gren (Kärlgren) de Suède, actuellement notre plus proche « parenté ». Entre les deux tests, j'ai fait plusieurs autres découvertes. Celles découlant de l'ADN-Y concernent l'ensemble des descendants de l'ancêtre commun, Damien Bérubé (aussi Berruby/Barube) débarqué de Normandie, en 1671, pour s'établir à Rivière-Ouelle.



Par Michel Bérubé
Président, FAFQ

Tout a commencé pour moi au printemps 2008 avec un article du biologiste René Bérubé, un membre actif de l'Association des familles Bérubé, dans notre bulletin saisonnier *Le Monde Berrubey*. Ce texte qui a d'ailleurs été repris par d'autres s'intitulait LA GÉNÉALOGIE GÉNÉTIQUE: une avancée dans le domaine de la généalogie? Personnellement, ce texte ne pouvait me laisser indifférent à cause d'une expérience vécue 28 ans plus tôt, en 1980. Mon épouse avait alors accouchée d'une petite fille qui ne vécut que quelques jours, un désordre de nature génétique la rendant non viable. Lors d'une rencontre avec un généticien de l'Hôpital Ste-Justine, nous avons eu droit, moi et mon épouse, à beaucoup de questions sur l'origine de nos familles et en somme, sur notre généalogie respective. C'est par conséquent par le biais de la génétique que j'en suis venu à mieux saisir l'importance de la généalogie. Ceci dit, je vous rassure tout de suite. Cet accident rarissime ne nous a pas empêchés d'ajouter par la suite trois autres enfants à notre famille, nos quatre rejetons étant tous aujourd'hui des adultes bien portant.

En 2008, il m'est également apparu que la généalogie génétique pourrait peut-être répondre à d'autres questions que je me posais depuis que j'étais devenu membre de l'Association des familles Bérubé au milieu des années 1980, questions que je partageais d'ailleurs avec d'autres complices. Comme notre patronyme était rela-



tivement rare en France et qu'il avait longtemps été concentré autour de la ville de Rouen et uniquement de là, nous étions portés à penser que ce nom résultait de la francisation d'un nom étranger venu d'on ne savait où. Il y avait alors plusieurs possibilités.

En même temps, nous nous étions toujours identifiés à la Normandie, contrée dont on ne peut évoquer la naissance sans mentionner les Vikings, ces *Normanni* ou Hommes du nord dans les chroniques anciennes. Jeune, je m'étais même inquiété après avoir vu un film produit à Hollywood en 1958, sous le titre *Les Vikings*, qui mettait Kirk Douglas et Tony Curtis en vedette, parce que je l'avais trouvé très violent. J'en avais parlé à mon grand-père qui m'avait répondu de ne pas me bâdrer (un mot en usage ici qui provient du vieux français, tout comme le verbe anglais *To bother*) de ça puisque ce n'était pas de notre faute si nous descendions d'une bande de pirates. Loin de me rassurer, il venait de planter là une graine qui allait germer longtemps. Il m'a d'ailleurs fallu cinquante ans pour comprendre de qui lui venait cette conviction apparemment très solide.

Je ne l'aurais d'ailleurs jamais su si je n'étais pas devenu membre d'une association de familles. C'est dans le



cadre d'activités organisées par mon association que j'ai appris à connaître un arrière-grand-oncle, le curé Philippe Antoine Bérubé (1856-1913), un érudit qui a remporté le prix Prince de Galles à la fin de son cours classique, prix alors décerné à l'étudiant le plus méritant de tous les collèges. Je sais maintenant, par une petite cousine dont j'ai fait la connaissance dans le cadre d'un rassemblement, qu'il a eu directement ou non de l'influence sur ses nombreux neveux, y compris mon grand-père.

À SUIVRE

Rassemblements 2019

25^e des familles Normand

L'Association des familles Normand d'Amérique tiendra son prochain rassemblement qui soulignera son 25^e anniversaire à l'hôtel Travelodge de Québec les 28, 29 et 30 juin 2019. Détails à venir.

* * * * *

Rassemblement des familles Bérubé

La prochaine rencontre des Bérubé aura lieu le 7 septembre 2019 au Domaine Joly-De Lotbinière. Détails à venir.



Les Boily du Québec

Par Luce Dufour

L'union de Louise Gagné, épouse de Robert Dufour, avec Guillaume Boily, émigrant français, constitue le lien qui relie les Boily et les Dufour. En effet, cette union attribue à Louise le titre d'ancêtre des Dufour et des Boily.

Guillaume est le fils d'Antoine et de Françoise Bertrand de St-Jouin-de-Marne, Poitou, il est né le 16 janvier 1682.

Il arrive à Québec en 1725 avec un contrat du Séminaire de Québec. C'est un forgeron. Le Séminaire cherche à développer ses terres de la Baie-St-Paul. Un forgeron sera utile pour leur besoin, ils lui concèdent un lopin de terre pour s'installer.

Il fait la connaissance de Louise Gagné qui est veuve depuis 6 ans et qui vit sur la propriété que lui a légué son mari, Robert, à Petite-Rivière. Les fréquentations sont brèves. Le mariage est célébré le 20 octobre 1726, à la Baie-St-Paul. Guillaume a 44 ans et Louise 43 ans. Ils vivent pendant un temps sur la ferme de Petite-Rivière avec les plus jeunes enfants de Louise dont une fille retardée intellectuelle appelée « l'innocente ».

Ils se présentent chez le notaire pour signer leur testament. Précaution utile, car Louise a des biens. Ils se déclarent sans enfants et par conséquent vouloir tout donner au survivant pour lui permettre de bien vivre. Ils ajoutent toutefois que ce don sera nul si jamais ils ont un enfant. Ils ne croient pas la chose possible en raison de l'âge de Louise.

Or, l'année suivante, ils ont le bonheur de faire baptiser un garçon appelé Jean qui sera l'unique ancêtre à transmettre le nom de Boily au Québec.

Après la naissance de son fils, Guillaume passe un contrat avec les Messieurs du Séminaire qui lui vendent tous les instruments nécessaires pour organiser sa forge à condition qu'il s'engage à ne jamais déménager ladite forge de la paroisse de la Baie-St-Paul.

Guillaume est apprécié par les prêtres du Séminaire qui en 1736 lui cède la terre sur laquelle il avait construit sa maison et sa forge.

La santé de Louise décline lentement, elle est épuisée par le travail et exige des soins constants que son mari lui prodigue avec attention. Elle décède le 24 septembre 1747 et est inhumée à la Baie-St-Paul.

Après le décès de leur mère, tous les enfants de Robert Dufour, excepté Joseph qui a délégué le curé pour le représenter, arrivent chez Guillaume pour témoigner leur reconnaissance à celui qui les a accueillis comme un père et à Jean qui les a toujours considérés comme ses frères et soeurs.

Ils renoncent à leur part de l'héritage de leur mère en faveur de Jean :

« Tous par une volonté unanime et fraternelle de leur libre mouvement en considération de tous les bons services qu'ils ont reçus de leur beau-père Guillaume Boeli et de Jean Boeli et des soins que le père et le fils ont eus pour feu Louise Gagné, leur mère, tant saine que malade et pareillement de Louise Dufour innocente, sont convenus d'abandonner sans aucun retour de leur part sous quelque prétexte que ce soit audit Jean, Boeli, leur frère, leur quote-part. »

Quant à leur soeur Louise, ils décident de la laisser chez



Guillaume : « ...qui l'avait nourrie et entretenue en bon père depuis son adolescence et que partant ailleurs elle ne serait pas aussi bien. »

Guillaume survit 17 ans à son épouse. Il assiste au mariage de son fils unique, le 22 janvier 1748 et voit naître plusieurs petits-enfants.

Jean épouse Ursule Duchesne, fille majeure de Jacques et Élisabeth Petit de la Baie-St-Paul. Ce premier mariage donne naissance à 10 enfants, soit quatre garçons et six filles.

Il vit chez son père jusqu'à son décès et l'aide à cultiver sa ferme tout en le remplaçant à la forge. Il profite aussi de l'héritage de sa mère et de ses frères pour agrandir son domaine.

Il est nommé capitaine de milice et lors de la guerre de la conquête, il voit, avec sa famille et son père les atrocités du carnage fait à la Baie-St-Paul par les soldats anglais. Les maisons et les granges sont incendiées et les habitants sont obligés de se cacher dans les bois pour éviter d'être faits prisonniers ou tués. Le capitaine Boily déplore le manque de directives de la part de

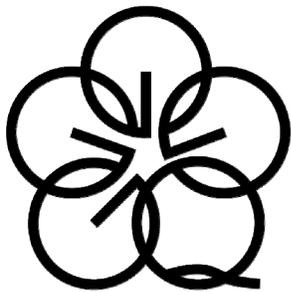
Montcalm et de ses officiers. Ils sont laissés à eux-mêmes pour affronter l'armée anglaise qui a établi sa base à l'Isle-aux-Coudres et fait de fréquentes invasions sur les côtes en aval de Québec.

Après le dernier espoir permis par la victoire de Lévis à Sainte-Foy, les habitants regagnent leur terre, réparent ou reconstruisent leurs habitations avant les froids de l'hiver qui s'en vient.

L'épouse de Jean Boily décède le 20 octobre 1777. Il a encore plusieurs jeunes enfants à la maison. Il se remarie avec Amable Côté, le 14 septembre 1779, à la Baie-St-Paul. La famille Boily s'enrichira de 11 enfants qui s'ajoutent aux 10 du premier mariage. La descendance des Boily du Québec est désormais assurée.

On compte uniquement au Québec, environ 3415 mariages de Boily. Les descendants de cette famille nombreuse ont essaimé dans toutes les régions et particulièrement dans Charlevoix et Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Tiré de :
Luce Dufour, *Entre Nous*,
revue de la Société de Généalogie de Longueuil,
vol. 27, no 3, octobre 2018



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES SOCIÉTÉS DE GÉNÉALOGIE

**Semaine
nationale de la
GÉNÉALOGIE**
www.semainegenealogie.com

Du 17 au 24 novembre 2018



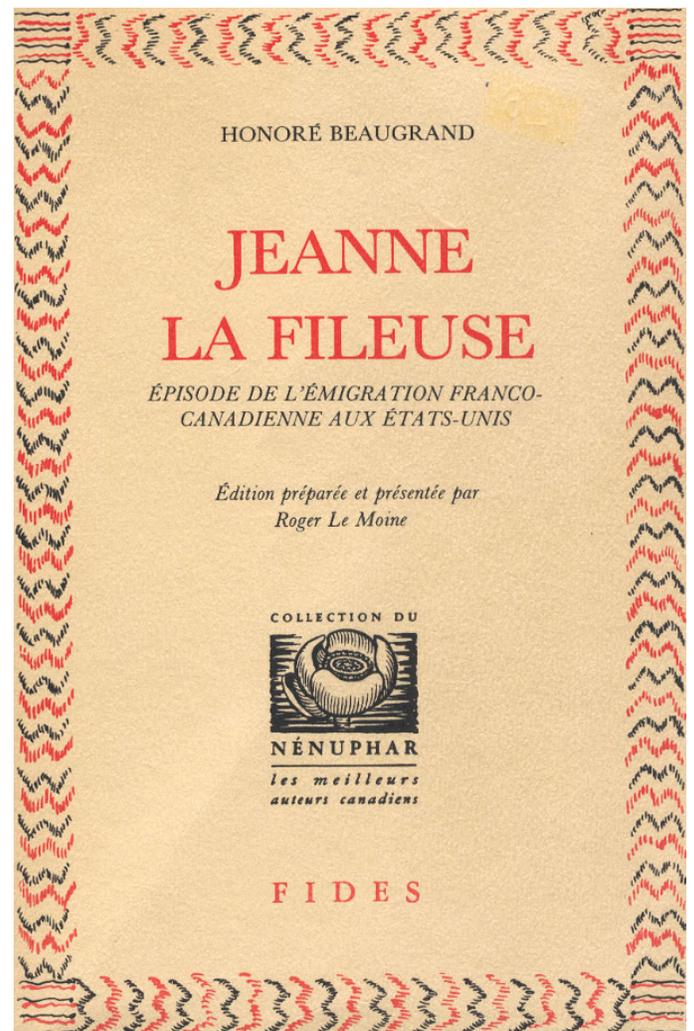
L'émigration canadienne-française aux États-Unis en 1978

Voici un sujet intéressant et quasi inépuisable. Toutes les familles ont des cousins aux États....Les émigrants ne venaient pas seulement du Québec : le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse en ont fourni aussi. Et pas seulement aux états voisins mais aussi vers des villes plus à l'ouest. Suivent plusieurs extraits d'un livre épuisé. Nous pourrions voir la complexité du sujet et son intérêt. Honoré Beaugrand nous en donne un aperçu.

Un mouvement d'émigration peut-être sans exemple dans l'histoire des peuples civilisés, s'est produit, depuis quelques années, dans les campagnes du Canada français. Des milliers de familles ont pris la route de l'exil, poussées comme par un pouvoir fatal vers les ateliers industriels de la grande république américaine. Quelques hommes d'état ont élevé la voix pour signaler ce danger nouveau pour la prospérité du pays, mais ces appels sont restés sans échos et l'émigration a continué son œuvre de dépeuplement. On prétend que plus de cinq cent mille Canadiens-Français habitent aujourd'hui les États-Unis ; c'est-à-dire plus d'un tiers du nombre total des membres de la race franco-canadienne en Amérique. Si ces chiffres sont corrects, et il est à peine permis d'en douter, il est facile de comprendre les effets désastreux de ce départ en masse de ses habitants, sur la prospérité matérielle du pays, et sur l'influence de la nationalité française dans la nouvelle confédération. Les commencements de l'émigration canadienne aux États-Unis datent de cent ans et plus.

Lors de l'invasion du Canada, en 1775, quelques familles canadiennes de Montréal et des paroisses voisines se rangèrent du côté des Américains, et après la défaite d'Arnold et la mort de Montgomery, émigrèrent dans les États de la Nouvelle Angleterre pour échapper à la vengeance des Anglais. On trouve encore les traces de ces familles dans les villes de Lowell, New-Bedford, Dartmouth, Cambridge, Taunton, etc., etc. Leurs descendants ont généralement oublié la langue et les coutumes de leurs ancêtres, et leurs noms, plus ou moins « anglifiés » sont aujourd'hui difficiles à reconnaître comme provenant de souche française.

L'émigration de ces quelques familles fut cependant une exception que nous n'avons pas l'intention d'assimiler au mouvement général d'expatriation qui a eu lieu, depuis quelque vingt ans, dans les campagnes du Canada français. Cinquante ans plus tard, c'est-à-dire vers l'année 1825, un mouvement d'émigration se fit sentir dans les paroisses situées sur la rive sud du Saint-Laurent, en bas de la ville de Québec. Ce mouvement fut produit par l'établissement des scieries à vapeur et par l'augmentation du commerce des bois de construction dans l'État du Maine. Cet état qui ressemble en tous points au Canada, par son climat et ses produits agricoles, était devenu le chantier de construction de la république américaine pour la marine marchande qui commençait alors à prendre des proportions étonnantes. Un grand nombre de familles canadiennes attirées par l'appât d'un gain supérieur, abandonnèrent les travaux de la campagne pour aller demander à leurs voisins du Maine, l'aisance qui leur manquait au Canada. La plupart de ces





familles s'établirent dans les villes et les villages de Frenchville, Fort Kent, Grande-Isle, Grande-Rivière, etc., où leurs descendants habitent encore aujourd'hui en conservant plus ou moins intactes la langue et les coutumes du pays. Le voisinage des paroisses et des établissements canadiens a contribué pour beaucoup à conserver, chez ces braves gens, l'amour du pays natal.

La révolution de 1837-1838 força aussi plusieurs familles des paroisses littorales du Richelieu, à quitter le Canada pour l'étranger. (1) La plupart des « patriotes » se réfugièrent à Burlington, à Plattsburg, Whitehall, Albany et New-York, Mais comme cette émigration était due à des causes politiques et que le nombre des émigrants fut relativement restreint, nous allons passer outre. L'émigration dont nous voulons parler ici, c'est l'émigration de la misère et de la faim. Les autres mouvements ne furent que partiels et insignifiants.

Quelques années plus tard, vers 1840, le commerce entre les États-Unis et le Canada, produisit un autre courant d'expatriation assez considérable vers les villes littorales du Lac Champlain, dans les états de New-York et du Vermont. Rouse's Point, Burlington, Plattsburg, Port Henry, Whitehall reçurent tour à tour leur contingent d'émigrants canadiens-français. Le grand nombre de ces émigrants travaillait au chargement et au déchargement des barges servaient au transport des bois et des grains du Canada. Chacune de ces villes compte encore aujourd'hui une assez forte population d'origine franco-canadienne, quoique le commerce des bois soit loin d'être maintenant ce qu'il était il y a vingt et trente ans.

Quelques-unes de ces familles qui avaient émigré dans les villes voisines de la frontière canadienne, s'avancèrent peu à peu dans l'intérieur des États de la Nouvelle-Angleterre, et trouvèrent du travail dans les nombreuses filatures de laine, de lin et de coton qui forment la richesse des États de l'Est. Ce fût là l'origine de ce grand mouvement d'émigration qui a jeté pêle-mêle, dans les usines américaines, les cinq cent mille canadiens-français qui ont abandonné le sol natal pour venir demander à l'étranger le travail et le pain qui leur manquaient au Canada. Ce dernier mouvement date d'à peu près vingt ans, mais c'est principalement la fin de la guerre de sécession, en 1865, que l'émigration a pris des proportions vraiment alarmantes pour la prospérité matérielle de la province de Québec.

Lorsque les fabricants américains eurent constaté les habitudes de travail et d'économie de l'ouvrier canadien-français ; lorsqu'ils eurent comparé son caractère doux et paisible, à l'esprit turbulent et querelleur de l'Irlandais, ils commencèrent à comprendre la valeur de ses services, et chaque famille

canadienne qui arrivait aux États-Unis, devenait un foyer de propagande et d'informations pour les parents et les amis du Canada. Des personnes qui n'avaient connu jusque-là que la misère et les privations, se trouvèrent tout à coup dans une aisance relative; le père, la mère, les enfants travaillaient généralement dans une même filature et les salaires réunis de la famille produisaient au bout de chaque mois, des sommes qui leur semblaient de petites fortunes. On écrivait au pays: qui à un frère ou à une sœur, qui à un cousin ou une cousine, qui aux amis du village, et le mouvement d'émigration grossissait tous les jours, sans que les ministres canadiens prissent la peine de s'informer des causes de ce départ en masse des populations d'origine française; encore moins, se seraient-ils occupés du remède à apporter à cet état de choses si préjudiciable aux intérêts de la nationalité française, au Canada.

Non! on s'occupait alors d'amalgamer dans une confédération générale, toutes les possessions britanniques de l'Amérique du Nord, et pendant que les Canadiens-Français prenaient la route des États-Unis pour demander du travail à l'étranger, les hommes d'état prenaient, eux, la route de l'Angleterre, pour vendre au cabinet de St. James, pour des titres et des décorations, le peu d'influence qui restait à la nationalité française au Canada.

On a placé les bustes de ces hommes-là sur l'autel de la patrie; on a inscrit leurs noms au panthéon de l'histoire d'un parti politique, mais on a oublié de leur demander compte de leur inaction coupable pour tout ce qui touchait aux intérêts agricoles et industriels de leurs compatriotes indigents. On faisait de la politique anglaise; on organisait tant bien que mal les provinces de la nouvelle « puissance », mais on oubliait le paysan canadien qui se voyait chassé de sa ferme par la misère et la faim.

Les « chercheurs de place » se casaient à droite et à gauche dans la nouvelle administration fédérale ; les politiciens de profession devenaient ministres ; les chefs étaient faits barons; les valets du parti mettaient leurs talents de mouchards au service de la douane et de la police; et l'honnête père de famille, prenait en soupirant le chemin de l'exil, se demandant tout bas où allaient les impôts et les deniers publics, et à quoi servaient surtout, les hommes que l'on qualifiait à Ottawa et à Québec du titre de ministres de l'agriculture et du commerce. (2)

N'était-ce pas l'un de ces hommes, grand architecte de la confédération et fondateur du servilisme érigé en principe, qui disait de l'émigration canadienne : « Laissez donc faire; ce n'est que la canaille qui s'en va. Les bons nous restent et le pays ne s'en portera que mieux. » (3)



Le nom de cet homme fut inscrit sur la liste des serviteurs titrés de l'Angleterre, et la « canaille », comme il disait avec morgue, se trouve parfois heureuse, aujourd'hui, malgré les regrets de l'exil, de n'avoir pas à subir la honte de son passé politique.

Le flot de l'émigration grossissait toujours et les villes de Fall River, Worcester, Lowell, Lawrence, Holyoke, Haverhill, Salem, Mass. ; Woonsocket et les villages de la vallée de Blackstone ; Putnam, Danielsonville, Willimantic, Conn. ; Manchester, Concord, Nashua, Suncook, N.H. ; Lewiston, Biddeford, Me.; en un mot tous les centres industriels de la Nouvelle Angleterre furent envahis par une armée de travailleurs canadiens qui n'apportaient pour toute fortune que l'habitude et l'amour du travail. Pendant que les ministres-chevaliers du Canada participaient à la curée du pouvoir de la nouvelle confédération, les capitalistes américains érigeaient de nouvelles filatures.

La Nouvelle Angleterre était devenue un vaste atelier où se fabriquaient toutes les marchandises nécessaires aux besoins des deux Amériques. Les canadiens-français attirés par les nouvelles merveilles qu'ils recevaient de leurs parents et de leurs amis, arrivèrent en masse. Ils eurent leur part de travail, furent bien payés et bien traités, et ce n'est qu'en comparant l'état du commerce et de l'industrie des États-Unis et du Canada, que l'on arrive à comprendre aujourd'hui les raisons qui ont porté ces cinq cent mille personnes à quitter le sol natal pour venir demander asile à l'étranger.

L'émigrant franco-canadien vient donc et demeure aux États-Unis, parce qu'il y gagne sa vie avec plus de facilité qu'au Canada. Voilà la vérité dans toute sa simplicité. Ce n'est pas en criant famine à la porte de celui qui a du pain sur sa table et de l'argent dans sa bourse, qu'on le décide à prendre la route de l'exil.

Le fermier qui abandonne la culture des champs pour venir avec sa famille s'enfermer dans les immenses fabriques de l'Est, se trouve tout d'abord dépaysé dans un monde d'éner-

gie, de progrès industriel et de « go ahead » essentiellement américain; mais comme son caractère paisible se forme peu à peu à cette vie d'activité, il arrive avant longtemps à se mêler au mouvement des affaires industrielles et commerciales et à prendre pied parmi les américains. Dès lors, si l'homme est intelligent et industriel, il se sent certain d'arriver, et il arrive le plus souvent avec une facilité étonnante. Il en existe des preuves dans tous les centres industriels de la Nouvelle Angleterre, où grand nombre de canadiens-français, arrivés aux États-Unis sans un sou de capital, occupent maintenant des positions importantes dans le commerce; ce qui tendrait à démentir les assertions que l'on se plaît à circuler dans une certaine presse, que les Canadiens émigrés souffrent de la faim, et de la misère.

Notes :

- (1) Extraits de: La France aux Colonies par E. RAMEAU : L'insurrection de 1837 détermina un grand mouvement d'émigration vers les États-Unis, émigration qui depuis longtemps commençait à s'opérer à petit bruit, mais qui se dessina d'une manière notable à partir de cette époque et que nous estimons en moyenne à 2,500 âmes par an.
- (2) Beaugrand vise les hommes politiques du parti tory (conservateurs) du temps.
- (3) Citation de Georges Étienne Cartier lors d'un débat sur un choix à faire entre l'association aux États-Unis et la confédération canadienne.

Tiré de : L'Éveilleur,
bulletin de l'Association des familles Veilleux,
Vol. 19, no 3



La vie au XV^e siècle

La prochaine fois que vous prendrez votre bain et que vous trouvez que l'eau n'est pas à la température souhaitée, pensez à vos ancêtres qui vivaient au 15^e siècle.

1. La plupart des gens se mariaient en juin, parce qu'ils avaient pris leur bain en mai et qu'ils sentaient encore bon. Cependant, la chaleur arrivait, ils commençaient à sentir, alors les mariées apportaient un bouquet de fleurs pour cacher l'odeur... D'où la coutume, pour la mariée, de porter un bouquet...
2. Les bains se prenaient dans un grand tonneau rempli d'eau chaude. (évidemment) L'homme de la maison avait le privilège de passer le premier, puis tous les autres fils et hommes; alors seulement après tous les mâles venaient les femmes et finalement les enfants, et le dernier de tous, le bébé. Mais comme l'eau était devenue très sale et qu'on pouvait perdre quelque'un au fond, on lançait la phrase, avant de vider le tonneau : « Attention de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain... »
3. Les maisons avaient alors un toit de chaume; de la fine paille pilée l'une sur l'autre, sans bois souvent. Cela devenait la place favorite des petits animaux pour se tenir au chaud : chats, chiens, rats, souris et autres bestioles. Quand il pleuvait, l'endroit devenait glissant, et certains animaux tombaient; alors d'où vient l'expression anglaise : « *it rains cats and dogs* » (Expression employée lorsqu'il pleut averse). Comme on ne pouvait les empêcher de tomber dans les beaux draps, cela devenait un vrai problème. Alors on inventa le lit à baldaquin...
4. Le plancher se salissait facilement. Seuls les riches pouvaient se payer des produits pour enlever cette saleté; les pauvres furent donc vite traités de « sales pauvres ».
5. Parfois ils réussissait à se procurer du porc; c'était un signe de richesse quand un homme pouvait apporter du bacon à la maison et l'expression est restée : « *Bring home the bacon* » (Rapporter le bacon (la paye) à la maison).

6. Les riches possédaient des plats en étain; mais les produits avec un grand taux d'acidité provoquaient l'empoisonnement; c'est pourquoi, pendant plus de 400 ans, les tomates ont été considérées comme poison...
7. Le pain était divisé selon le statut de chacun; les travailleurs avaient droit à la croûte souvent brûlée du dessous, la famille, la mie du milieu et les invités la croûte du dessus...
8. Les coupes pour la bière et le wiski étaient, souvent en étain aussi. Ils provoquaient des malaises et les gens se traînaient sur les routes et on les pensait souvent morts. Mais avant de les enterrer, on les amenait sur la table de la cuisine, et pendant ce temps, les autres buvaient et mangeaient jusqu'à ce que le malade se lève enfin ou décède, pour de vrai... D'où vient la coutume de « la veillée au corps »...
9. Souvent, comme les cimetières étaient vite remplis, on enterrait, plus tard, dans le même terrain. Mais plus d'une fois sur 25, on constatait que le « mort » précédent avait gratté et laissé des traces sur la pierre tombale. Ils réalisèrent donc que certains avaient donc été enterrés encore vivants... Alors, pour éviter pareille torture, ils décidèrent d'accrocher une corde au poignet du mort qu'ils laissaient ressortir en dehors et ils y accrochaient une cloche. Et quelqu'un devait veiller chaque nuit pour voir si la cloche ne sonnerait pas. Si oui, on disait qu'il avait été « sauvé par la cloche ».

Et tout ceci est la vérité... (tordue parfois) Maintenant, qui osera affirmer que l'histoire est ennuyeuse?

Auteur inconnu

Tiré de : Les Provencher, vol. 17, no 2



La chienne à Jacques

Connaissiez-vous l'origine de «la chienne à Jacques»? Hé bien...la voici.

La chienne à Jacques !!! Nous avons souvent employé cette expression et nous ne savions pas d'où elle provenait.

Cette expression signifie habituellement que notre habillement, qui plus est, notre accoutrement laisse à désirer et n'est pas conforme aux conventions sociales ou de modes imposées. On dit souvent d'une personne dont les vêtements sont non assortis qu'elle est habillée comme la chienne à Jacques.

Mais qui est ce Jacques ? Et, que dire de sa chienne ? Il a pourtant bel et bien existé. Cette expression proviendrait du bas du fleuve où vivait un certain Jacques Aubert au début du 19e siècle. Jacques était un célibataire

endurci et ne possédait pour seule compagnie qu'une chienne qui avait une maladie et avait perdu tout son poil. Pour qu'elle survive l'hiver, Jacques Aubert la revêtait de vieux chandails usés et inutilisables. Conséquemment, ses voisins et connaissances voyaient passer cette chienne vêtue de vieux vêtements.

Quand on voulait se moquer de quelqu'un qui était mal vêtu, on disait de lui qu'il était habillé comme la chienne à Jacques. Quelle tête ferait Jacques Aubert et sa chienne aujourd'hui en sachant qu'ils font maintenant partie du folklore canadien français.

Source: Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie

Tiré de : Montambault, juillet 2010

Voyage en France Retour au pays des Ancêtres du 17 mai au 01 juin 2019

Pour tous les descendants Gagnon et/ou Belzile, leur parenté et amis. L'itinéraire et les coûts demeurent sensiblement identiques à ceux de septembre 2018

**C'est un voyage à ne pas manquer!
Parlez-en à vos parents et amis.**

Ceux et celles que ce voyage intéresse sont priés de communiquer avec moi, Jean-Paul Gagnon, au 894 rue St-Georges, app. 314, Saint-Lambert (Québec) J4P 3H7. Téléphones : 450-671-6390 ou 819-864-9812, gagnonip@hotmail.com





L'emploi du pronom indéfini... Plus qu'une leçon de français!

« Il était une fois quatre individus qu'on appelait
Tout le monde - Quelqu'un - Chacun - et Personne.»

Il y avait un important travail à faire,
Et on a demandé à **Tout le monde** de le faire.
Tout le monde était persuadé que **Quelqu'un** le ferait.
Chacun pouvait l'avoir fait, mais en réalité **Personne** ne le fit.

Quelqu'un se fâcha car c'était le travail de **Tout le monde!**
Tout le monde pensa que **Chacun** pouvait le faire
Et **Personne** ne doutait que **Quelqu'un** le ferait...

En fin de compte, **Tout le monde** fit des reproches à **Chacun**
Parce que **Personne** n'avait fait ce que **Quelqu'un** aurait pu faire.

*** MORALITÉ ***

Sans vouloir le reprocher à **Tout le monde**,
Il serait bon que **Chacun**
Fasse ce qu'il doit sans nourrir l'espoir
Que **Quelqu'un** le fera à sa place...
Car l'expérience montre que
Là où on attend **Quelqu'un**,
Généralement on ne trouve **Personne** !

.....

Je vais le transférer à **tout le monde** afin que **chacun**
puisse l'envoyer à **quelqu'un** sans oublier **personne**.

Jos du Fleuve

Tiré de : Le Breilan,
bulletin de l'Association des familles Michaud inc.,
Vol. 22, no 3



AUTREFOIS...

Scènes de la vie rurale en automne

C'est novembre !

Le potager est dégarni et les conserves sont faites. Les récoltes sont engrangées et les battages finis. Les cultivateurs se rendent au moulin à farine faire moudre le grain pour les animaux. Les labours dessinent de grands carrés ou de grands rectangles dans les champs où subsistent quelques coins de verdure tardive. Les pacages sont déserts. Le bois de chauffage est entré dans les « sheds » et dans les caves. On attend l'hiver.

Le bûchage du bois

Les feuilles sont tombées et la terre est gelée. Et avant qu'il y ait trop de neige, les cultivateurs coupaient leur bois de chauffage ou un peu de bois de sciage pour des réparations sur leur ferme ou à leurs instruments. La forêt était à l'extrémité de la terre. Si possible, deux voisins s'échangeaient du temps. Question de nécessité et aussi de prudence; Parfois le cultivateur engageait quelqu'un pour quelques jours.

On partait tôt le matin. On devait marcher près d'un km. Le godendard sur l'épaule, la hache à la main et le sac du dîner au dos. Quelque temps auparavant, le cultivateur avait marqué les arbres dont il avait le besoin. Aussitôt arrivés, on se mettait à la besogne. On nettoyait alors le pied du gros merisier qu'on avait marqué, on regardait l'endroit où il fallait l'abattre. On veillait à protéger les jeunes arbres tout en s'assurant que l'arbre ne resterait pas accroché dans un autre. On plaçait aussi des rondins sur le lit où l'arbre tomberait pour éviter qu'il ne s'enfonce trop dans le sol ou la neige lors de sa chute.

On prenait beaucoup de précaution pour bien faire l'entaille directionnelle (la *notch*, prononcée *natch*) car c'est à elle que l'arbre obéirait dans sa chute. Puis on reprenait le godendard. Abattre un merisier d'une vingtaine de pouces de diamètre pouvait prendre plus d'une demi-heure. Le plus souvent, il fallait utiliser des coins pour éviter que le trait de scie ne se referme et rende la coupe trop difficile, voire impossible. Puis le géant commençait à manifester des signes de fai-

blesse. Le trait de scie s'élargissait lentement, des craquements se faisaient entendre. Les deux hommes se hâtaient à donner les derniers coups de scie. Le géant penchait, d'abord lentement, puis après un formidable craquement il tombait dans un grand fracas en soulevant un nuage de neige ou de feuilles selon le moment de la saison.

L'ébranchage commençait aussitôt. Il se faisait à la hache ou au sciote. Les plus grosses branches serviraient pour le bois de chauffage. On s'attaquait ensuite au tronc avec le godendard pour en tirer les billots selon les longueurs désirées ou possibles.

L'heure du dîner arrivait vite. Dans les environs du lieu de travail, on avait aménagé, à défaut de camp, une sorte d'abri fermé sur trois faces et le dessus recouvert avec des branches de sapin. La face ouverte était invariablement orientée vers le sud pour profiter du soleil et protégeait des vents dominants. On faisait un feu avec un chicot de sapin ou d'épinette pour y faire rôtir son pain chauffer l'eau pour le thé (neige fondue s'il n'y avait pas de source ou de ruisseau alentour). Un sac de paille ou de foin mis sur une bûche permettait un minimum de confort. En grillant une cigarette ou en fumant une pipée, on pronostiquait sur le travail de l'après-midi. Puis on reprenait le boulot jusqu'à la brunante.

Après quelques jours de bûchage, le cultivateur montait au bois avec ses chevaux pour tirer le bois coupé et l'empiler pour le transporter au cours de l'hiver. Il cordait aussi le bois réservé pour le chauffage.

Parfois, quand le cultivateur pouvait constituer deux ou trois équipes de bûcherons. L'empilage des billots se faisait en même temps que la coupe. Cela se faisait de cette façon si le bûchage était plus important ou se voulait de plus courte durée.

Victor Caron

Tiré de : Tenir et servir, Association les Caron d'Amérique
Numéro 94, décembre 2011